



SAINT-MARTIN-DE-CRAU
P R O V E N C E

Saint-Martin-de-Crau le 26 novembre 2009

Service émetteur : Service Communication - Isabelle Borvo

Tél. / Fax: 04 90 47 98 43

E-mail : webmaster@ville-saint-martin-de-crau.fr - communication@ville-saint-martin-de-crau.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vers la remise en service de l'oléoduc ?

L'oléoduc en cause dans la marée noire survenue en terre de Crau au mois d'août dernier pourrait être remis en service en janvier 2010. C'est du moins ce qui ressort de la réunion du Comité de suivi technique et environnemental qui s'est déroulée jeudi 26 novembre en sous-préfecture d'Arles. Presque cinq mois après la catastrophe de l'oléoduc de la société SPSE, le gestionnaire du pipeline qui a déversé des milliers de mètres cubes de pétrole dans la Crau, évoque une prochaine remise en service de l'équipement défaillant. Lors de cette réunion d'information et de concertation, Pierre Castoldi le sous-préfet d'Arles a expliqué qu'il s'agissait "*d'une nécessité mais pas une priorité*". Mireille Henry, l'adjointe au maire de Saint Martin de Crau chargée du développement durable et de l'environnement, présente à cette réunion regrette toutefois le manque de concertation. "*Nous avons été mis au pied du mur, les collectivités territoriales présentes à cette réunion, n'ont pas eu d'avis à donner quant à la remise en service de ce pipeline. Cette information arrive juste au moment ou nous travaillons à la dépollution des sols et de la nappe!*", précise-t-elle.

La priorité numéro un, c'est sa capacité à alimenter le nord de la France et de l'Europe et la Suisse en pétrole. La société SPSE souhaite remettre en service un pipeline de 34 pouces qui était en sommeil depuis près de 10 ans, ainsi que celui de 40 pouces qui a provoqué la marée noire dans les Coussouls. Ce dernier doit toutefois subir une batterie de tests et y répondre positivement avant de reprendre du service, c'est du moins ce qu'affirment les responsables de la société incriminée. Mireille Henry précise toutefois que "*le pipeline de 40 pouces serait utilisé à seulement 30% de sa pression d'origine, d'où la nécessité de relancer le pipeline de 34 pouces*". Les canalisations vont donc faire l'objet d'un examen poussé et précis aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Des tuyaux longs de 12 mètres, 90 pièces précisément, ont été

prélevés pour subir un test de vieillissement accéléré. Une dernière opération devrait conclure à son aptitude, sa mise en service grandeur nature, avec une pression 1,5 fois plus forte qu'en temps normal, avec de l'eau à la place du pétrole, afin de ne pas prendre de risques inutiles.

Si la décision de remettre en service l'oléoduc est prise, c'est qu'il existe un second risque pour les Français de l'Est de la France. Ces derniers risquent d'être transis de froid dès les premières chutes de température. En effet, deux raffineries ont déjà fermé leurs portes faute d'être alimentées. "*Quelques degrés de moins et il en sera fini des stocks actuels*", souligne également le sous-préfet.

La fameuse taxe carbone va tomber en janvier et beaucoup d'usagers risquent de faire le plein en fioul avant que cet impôt entre en vigueur, histoire d'éviter une facture encore plus salée. Si les tests se révèlent positifs, l'oléoduc pourrait donc reprendre du service en janvier.

Un point sur la dépollution

- Dix huit piézomètres ont été installés dans le périmètre immédiat de la fuite afin d'optimiser les contrôles de la nappe phréatique
- Une société agréée va procéder à l'écumage des hydrocarbures de surface. Les eaux qui seront aspirées dans le cadre de ce traitement seront filtrées et retraitées par le biais d'un filtre de charbon actif. Après analyse, elles seront rejetées dans la nappe en amont.
- Le décaissement des terres polluées sera de 3m. Il faut savoir que sur le secteur le plus souillé, la pollution atteint 9 m. Toutefois, il s'avère dangereux d'aller au-delà des 3m de décaissement car cela pourrait avoir un impact sur la stabilité des pipelines et causer d'autres dégâts.
- 3 000T de pétrole sont encore prisonnier des terres de Crau. Un suivi rigoureux de la nappe est effectué. Si une pollution de l'eau était avérée, il sera installé un processus de dépollution des eaux sur plusieurs années.
- Le SYMCRAU effectue des prélèvements d'eau une fois par mois. Pour l'instant les analyses réalisées par un laboratoire indépendant n'ont rien révélé de suspect et s'accordent avec celles effectuées par la SPSE.